

Conseil Municipal du 15 Mars 2022

Le quorum est atteint : Mr le Maire et 9 conseillers présents à l'ouverture de la Séance
Secrétaire de séance : Martinez Dimitri
Secrétaire auxiliaire : Lapacherie Véronique
Absents : Liachenko Tatiana, Cédric Mas
Absents : Bruno Soulier a donné pouvoir à Amandine Mézy

➤ 1-Approbation du compte rendu de CMI du 3 Février 2022.

CR adopté à l'unanimité

➤ 2-Présentation et vote du compte de gestion 2021 de la Commune

Présentation du résultat de clôture de l'exercice 2021 du compte de gestion de la commune par Véronique Lapacherie

- Partie Fonctionnement :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Totaux</u>	<u>563 007,05</u>	<u>817 479,18</u>
<u>Résultat de clôture</u>	-	<u>254 472,13</u>

Partie Investissement :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Totaux</u>	<u>247 927,02</u>	<u>374 290,99</u>
<u>Résultat de clôture</u>	-	<u>126 363,97</u>

Soit un excédent global de 380 836,10 €

Vote à l'unanimité du compte de gestion de la commune pour l'exercice 2021

➤ 3-Présentation et vote du compte de gestion 2021 de l'Assainissement

- Partie Fonctionnement :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Totaux</u>	<u>47 418,25</u>	<u>73 854,93</u>
<u>Résultat de clôture</u>	-	<u>26 436,68</u>

Partie Investissement :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Totaux</u>	<u>48 682,73</u>	<u>36 720,48</u>
<u>Résultat de clôture</u>	-	<u>-11 962,25</u>

Soit un déficit de 11 962,25 en investissement et un excédent de 26 436,68 en fonctionnement pour un résultat global de 14 474,43 €

Vote à l'unanimité du compte de gestion de l'assainissement pour l'exercice 2021

➤ 4-Présentation et vote du compte de gestion 2021 Du lotissement Mas de Charles

-Partie Fonctionnement :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Totaux</u>	<u>265 158,56</u>	<u>265 158,56</u>
<u>Résultat de clôture</u>	-	

Partie Investissement :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Totaux</u>	<u>344 794,53</u>	<u>253 926,10</u>
<u>Résultat de clôture</u>	<u>-90 868,43</u>	

Le budget du lotissement du Mas de Charles présente pour la partie investissement un déficit de 90 868,43 pour l'exercice 2021. (-57 604,23 pour 2020 et -33 264,20).

Vote à l'unanimité du compte de gestion du Lotissement du Mas de Charles pour l'exercice 2021

➤ **5-Présentation et vote des Comptes administratifs de la commune, de l'Assainissement et du lotissement Mas de Charles**

Jacques Coldefy, maire de Livernon, se retire de la séance à 21h30.

Jean-Paul Méjécaze, préside la séance.

- a- Le compte administratif de la commune présente un résultat identique au compte de gestion évoqué précédemment

Vote à l'unanimité du Compte Administratif de la commune pour l'exercice 2021

- B- Le compte administratif de l'assainissement présente un résultat identique au compte de gestion évoqué précédemment

Vote à l'unanimité du compte Administratif de l'Assainissement pour l'exercice 2021

- C- Le compte administratif du lotissement Mas de Charles présente un résultat identique au compte de gestion évoqué précédemment

Vote à l'unanimité du compte Administratif du Lotissement Mas de Charles pour l'exercice 2021

➤ **6-Paiement de facture en investissement**

Retour de M. le Maire à 21h58

Règlement d'une facture 2090,44 € sur le compte 2138 opération 89 pour l'acquisition d'une armoire négative pour la cantine

Approbation à l'unanimité

Règlement d'une facture de 960 € TTC à la SAUR pour la fourniture et pose de 3 poires de niveaux défectueuse à la station d'épuration sur le compte 2153/21 opération 110.

Approbation à l'unanimité

➤ **7-Point sur les projets communaux**

- **APC Mairie** : Les travaux ont débutés, le plancher existant a été déposé et le premier plancher hourdis doit être coulé prochainement.
Les réunions de chantiers sont programmés les mardis matin à 9h00. Réflexion sur la pose d'un rideau métallique pour protéger la partie Mairie et APC. Fin des travaux prévus pour Mars 2023.
- **Ecobarri Mas de Charles** : Les travaux doivent débiter au mois d'avril et les réunions de chantier auront lieu les mardis à 14h30

➤ **8-Choix du financeur pour le projet Mairie – APC**

Le cout prévisionnel des travaux à la charge de la commune hors dotations est d'environ 350 000€.
Dans l'attente de la réception de l'ensemble des subventions, un prêt relais sera également nécessaire afin d'éviter d'impacter le budget de la commune. Après études des différentes offres reçus, l'organisme de crédit retenu est le Crédit Mutuel qui propose un prêt de 350 000€ sur 20 ans à un taux de 0,75% et également un prêt relais de 220 000€ sur 36 mois à un taux de 0,39%.

Le choix du Crédit Mutuel comme financeur du projet est voté à l'unanimité.

➤ **9-Subventions aux associations 2022**

Jean- Paul Méjécaze ne participe pas au vote

Après discussion autour du budget à attribuer aux associations pour l'année 2022, le conseil municipal décide d'augmenter le montant à 22 000€ contre 21 850€ en 2021.

Approbation à l'unanimité

➤ **10-Participation des communes aux frais de fonctionnement**

Débat autour d'une augmentation de la participation des communes au frais de fonctionnement de l'école qui sont actuellement de 1400€ par enfant.

La délibération est reportée au prochain CM.

➤ **Informations diverses**

- Martial, adjoint en charge de l'assainissement communal informe le conseil que le budget de l'assainissement est en difficulté suite à de nombreux impayés et à un tarif qui n'a jamais été réévalué. Information à prendre en compte pour l'élaboration du budget 2022.
- Augmentation de la fiscalité de la com com Grand Figeac pour l'année 2022
- Opération Euréka Champollion pour les 200 ans du déchiffrement des hiéroglyphes.
- Agrandissement de la ZA de Coupille voté par le Grand-Figeac

La séance est levée à 0 h 45